

PROTCOLE SPECIFIQUE

COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE



Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, il est important que chacun prenne connaissance des spécificités que nous allons mettre en place au collège Pierre Mendès France de Morlaix. Plusieurs thèmes vont être abordés dans ce protocole interne : les gestes barrières, la circulation des élèves, la restauration, la récréation, et les locaux. . Les élèves de tous les niveaux sont accueillis sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

1. Les gestes barrières

Le port du masque

- *Pour les collégiens : il est obligatoire dans les espaces clos et les espaces extérieurs même lorsqu'une distanciation d'un mètre est respectée. Il n'est pas nécessaire lors de la prise des repas, des pratiques sportives.*
- *Pour les personnels : il est obligatoire en présence des élèves, de leurs parents et de leurs collègues dans les espaces clos et extérieurs même quand la distanciation d'au moins un mètre est garanti.*

Les parents peuvent accompagner leurs enfants lorsque c'est nécessaire à condition de porter un masque et de respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

A savoir : Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Cependant, le ministère dote chaque établissement en masques grand public pour les élèves qui n'en disposeraient pas. **Le Conseil départemental du Finistère va donner deux masques lavables aux élèves.**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence :

- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- ***Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.***

Le lavage des mains au gel hydro alcoolique doit être réalisé :

- À l'arrivée dans l'établissement ;
- En rentrant dans chaque salle de cours.
- Avant chaque repas ;
- Après les récréations ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

*Chaque salle de cours aura sa table de désinfection, je demande à chaque professeur et à chaque personnel de bien vérifier que les élèves **se lavent les mains en entrant sans la salle.***

2. La circulation des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.

Chacun retrouve sa salle de cours (pour le moment)

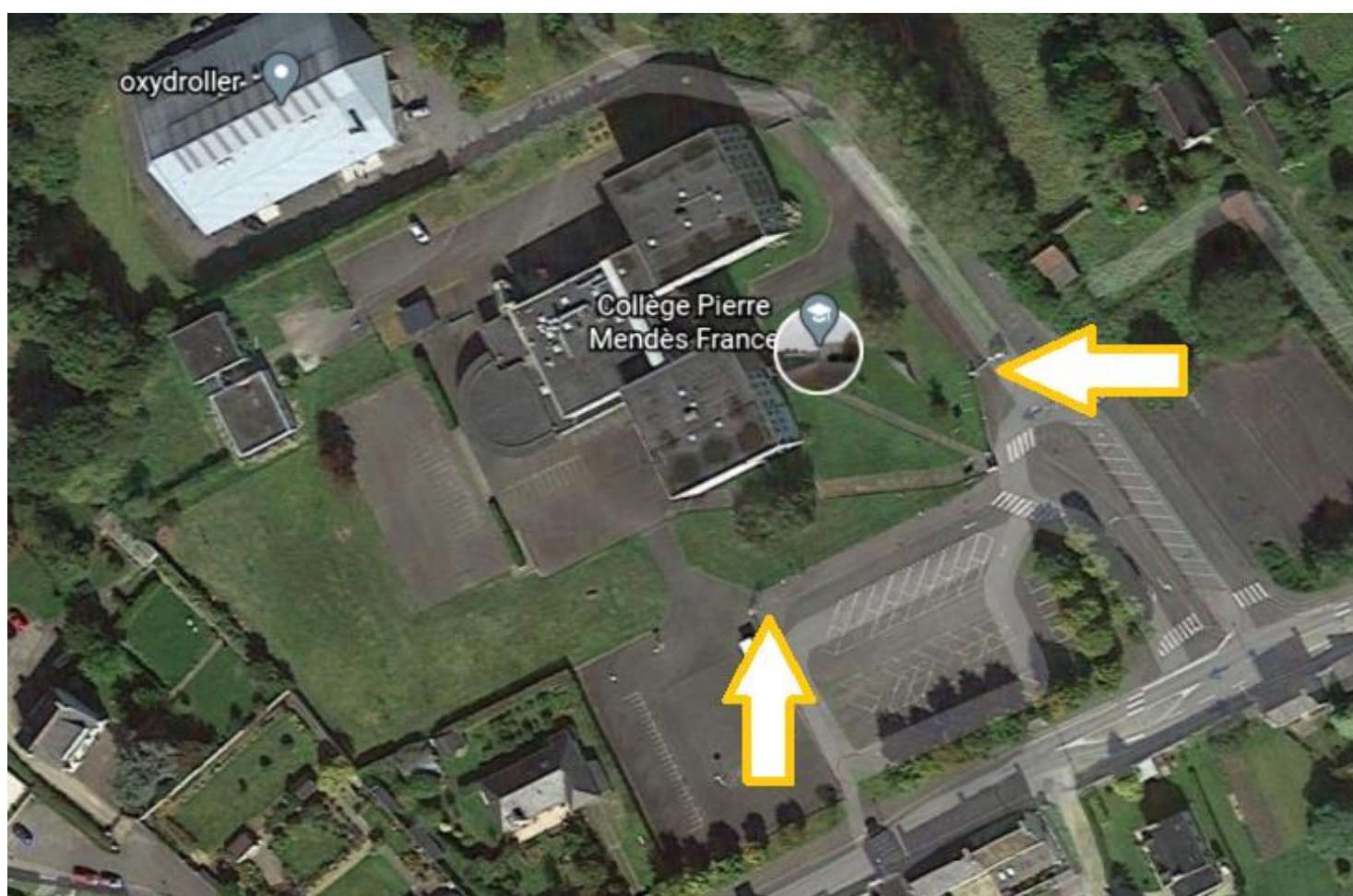
Cependant, le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants. Le fléchage mis en place en Juin est toujours d'actualité. On se déplace comme sur la route, toujours à droite.

Au collège Pierre Mendès France, nous allons organiser deux entrées :

Au niveau du portail de l'administration pour les 4/3 èmes . Un lavage des mains sera organisé par la vie scolaire au moment de rentrée dans le collège.

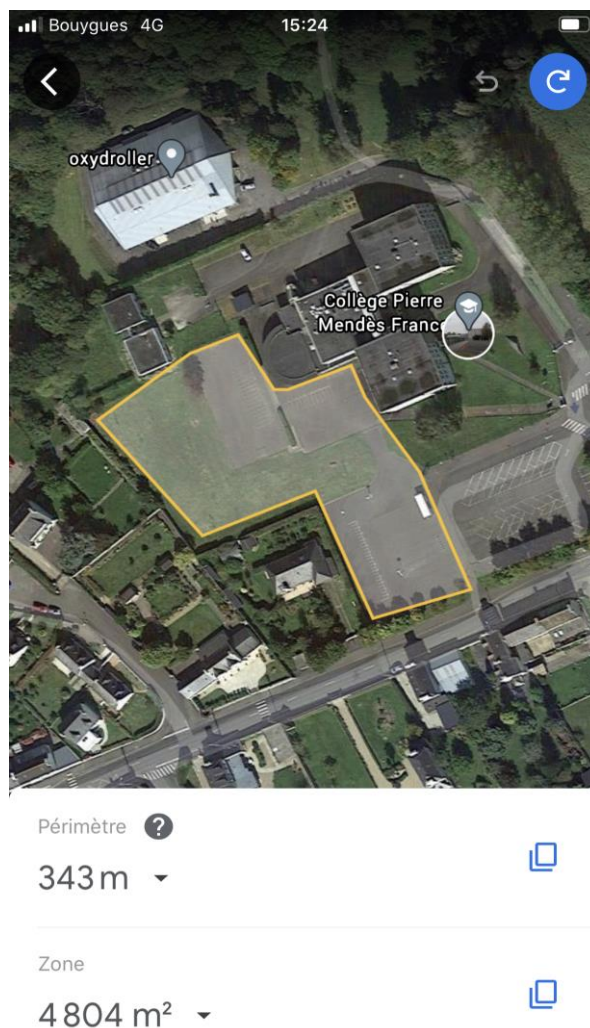
Au niveau du garage à vélo (entrée classique) pour les 6/5 èmes . Un lavage des mains sera organisé par la vie scolaire au moment de rentrée dans le collège.

Seuls les élèves de 6ème auront accès aux casiers, et un seul élève par casier.



3. La récréation

Nous avons 4800 m² de cour de récréation, pour 224 élèves. Soit 21.44 m² par élève. Tous les élèves sont dans la cour. Le respect des gestes barrières sera respecté.



Pas de jeux, pas de ballons, pas de baby-foot.....En cas de pluie, le regroupement de 224 élèves dans le préau ne pourra pas se faire, un retour en classe devra être organisé.

Il est important que cette organisation **se déroule dans la plus grande sérénité**, les élèves vont se tromper, vont, éventuellement, tester les limites de l'organisation. Mais restons sereins, et si un ou des élèves ne respectent pas les consignes sanitaires, je serai à vos côtés pour faire de la prévention mais aussi, le cas échéant, sanctionner.

Si un élève ne respecte pas les règles sanitaires pour sa protection et celles des autres, j'aurais le loisir de le rencontrer avec sa famille pour mettre les choses en place. Mettre un élève en mesure conservatoire pour non-respect du protocole sanitaire est une possibilité que j'ai déjà utilisée.

Lors de la sonnerie, les élèves vont se ranger dans les espaces dédiés et attendent les professeurs. Afin d'éviter d'avoir trop de monde dans les couloirs au même moment, je demande aux professeurs et à la vie scolaire d'éviter au maximum que les classes se croisent, de laisser, entre chaque classe, de l'espace. Je fais confiance aux professionnels pour gérer ses flux.

4. La restauration

C'est un point de vigilance important. Nous allons retrouver un service à la rampe du Self.

- Les élèves se lavent les mains en entrant dans le self.
- Les élèves attendent le passage en respectant une distance de sécurité.
- Les plateaux seront préparés en amont : couverts, serviette, verre, pain individuel.
- Les élèves n'auront qu'à prendre les entrées, le plat et le dessert. Tout sera conditionné de manière individuelle afin d'éviter que les élèves manipulent les produits alimentaires.
- Le placement se fera par zone (6 zones) par les surveillants. Les élèves d'une même classe mangent entre eux et sont distants d'au moins 1 m des autres classes.
- Une fois assis, les élèves peuvent alors retirer le masque.
- L'eau sera déjà posée sur les tables, si des élèves veulent de l'eau, la demande sera faite aux surveillants.
- Les micro-ondes sont interdits dans la salle des élèves.
- Quand l'ensemble des élèves de la même classe ont terminé leur repas, le surveillant donne l'accord de quitter les tables.
- Une fois le plateau rangé, les élèves se lavent les mains **et changent de masque sous le regard d'un adulte de l'établissement.**

5. La ventilation des locaux

Les locaux sont aérés aussi souvent que possible et pendant au moins 15 minutes à chaque fois.

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation (**responsabilité des enseignants**), au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3h.

La désinfection des locaux et matériels :

- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est désormais autorisé.
- Des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple).
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

PROTECTION, ADAPTATION, SERENITE, ACCOMPAGNEMENT et PREVENTION

Au service

De la PEDAGOGIE

A. FLOUR

Principal Collège PMF